
ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES DE L'EXPLOITATION DU KARITE A NGONG (NORD-CAMEROUN)

Absalom KOSSOUABE¹, Éric Joël FOFIRI NZOSSIE², Hyacinthe ATANGANA BAMELA³

¹*Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), Station Polyvalente de Kousseri (Cameroun), Laboratoire d'Aménagement et de Développement des Territoires (LADTER).*

²*Université de Ngaoundéré (Cameroun), Département de Géographie, Chercheur associé UMR 201 "Développement & Sociétés" IRD-IEDES, Laboratoire d'Aménagement et de Développement des Territoires (LADTER).*

³*Institut National de Cartographie (INC), Laboratoire de Recherche sur les Villes et Campagnes (LRVC), Cameroun, Laboratoire d'Aménagement et de Développement des Territoires (LADTER).*

Auteur correspondant : kossouabeabsalom@gmail.com

Résumé

Le karité est une plante à haute valeur socio-économique dans de nombreux pays d'Afrique. Largement utilisé pour ses fruits, qui produisent des graines riches en huile, ainsi que pour son bois et ses feuilles par les communautés rurales. Bénéficiant des conditions climatiques et environnementales favorables à l'exploitation du karité, l'arrondissement de Ngong, situé dans la région du Nord, peine encore à voir les exploitants tirer pleinement profit des opportunités que le karité offre. Cet article se dote pour objectif de comprendre les enjeux de l'exploitation de cette plante en zone de savane. Pour ce faire, la méthodologie s'est appuyée sur des observations de terrain, des entretiens avec des autorités traditionnelles et l'administration des questionnaires aux exploitants. Trois principaux résultats sont à retenir. D'abord, il s'agit d'une activité dominée par une présence féminine (97%) contre à peine (3%) d'hommes. Ensuite, l'exploitation du karité constitue un important levier de développement socio-économique pour les populations rurales ainsi qu'un vecteur de dynamique spatiale à Ngong. Enfin, des contraintes technologiques, financières et administratives entravent le développement de cette activité.

Mots-clés : Enjeux, Karité, Développement, Soudano-sahélien, Ngong.

Socio-economic implications of shea exploitation in Ngong (North Cameroon)

Abstract

Shea is a plant with high socio-economic value in many African countries. It is widely used by rural communities for its fruits, which produce oil-rich seeds, as well as for its wood and leaves. With climatic and environmental conditions conducive to shea farming, Ngong, a subdivision in the northern region, is still struggling to see farmers take full advantage of the opportunity's shea offers.

The aim of this article is to understand the issues involved in exploiting this plant in the savannah zone. To achieve this, the methodology was based on field observations, interviews with traditional authorities and the administration of questionnaires to farmers. There were three main findings. Firstly, the activity is dominated by women (97%) compared to barely (3%) men. Secondly, shea farming is an important lever of socio-economic development for rural populations, as well as a vector of spatial dynamics in Ngong. Finally, technological, financial and administrative constraints hinder the development of this activity.

Key words : *Challenges, Shea, Zone soudano-sahélienne, Development, Ngong.*

Introduction

Le milieu rural au Cameroun a toujours servi de lieu de production (ravitaillement), de refuge, de récréation et de loisirs pour les citadins. « L'agriculture y est reconnue comme principal pourvoyeur d'emplois, pour plus de 60% de la population active, essentiellement au sein d'exploitations familiales. Elle génère aussi des revenus substantiels pour un peu plus de deux millions de ménages d'agriculteurs » (INS¹, 2015, p.234 ; E. J. Fofiri Nzossié, 2012, p.340). Les aptitudes agricoles diffèrent cependant d'une zone agroécologique à une autre. Ainsi, des cinq zones agro écologiques porteuses de paysages et de climats variés identifiables dans le pays, « l'espace soudano-sahélien [retient notre attention] car influencé par une faible pluviométrie annuelle (entre 400 et 1500mm) faisant de cet espace le territoire le moins arrosé du pays » (D. Diancoumba et al, 2009, p.8).

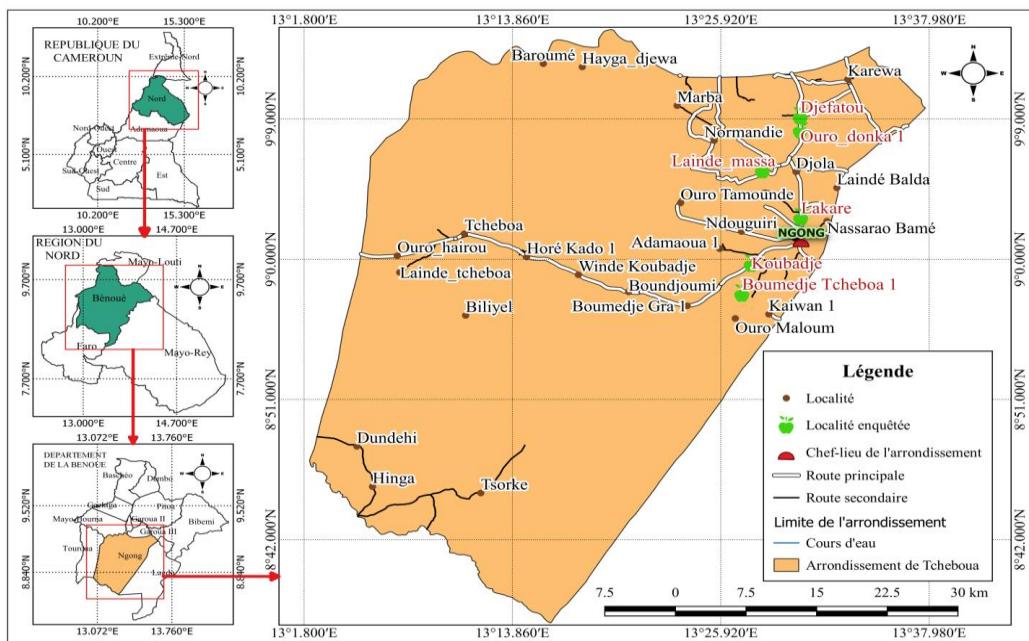
Le milieu rural soudano-sahélien au Cameroun est caractérisé par des systèmes de production diversifiés, associant les cultures annuelles (notamment vivrières telles que les céréales, les légumineuses, les oléagineux, les tubercules entre autres) dont la principale finalité est d'assurer l'autoconsommation des ménages et les cultures pérennes (constituées des produits forestiers non ligneux tels que le gommier, le karité). En plus des productions vivrières et forestières, la culture du coton occupe elle aussi une part importante dans l'activité du monde rural dont l'essentiel est destiné à l'exportation pour l'acquisition des devises. Toutefois, l'analyse du système de production fait ressortir l'importance de la culture du coton dans l'économie des exploitations familiales depuis son acceptation. Cependant, ces dernières années, « la production du coton est régressive en partie à cause des facteurs naturels (irrégularité des pluies, appauvrissement organique du sol), économiques (instabilité du marché international, politique d'ajustement structurel) et le désengagement de l'État dans l'encadrement agricole » (E. Essien et al, 2022. p.10). Cette crise cotonnière qui a été observée depuis un peu plus d'une quinzaine d'années contribue à la

¹ Institut National de la Statistique

réduction de revenus monétaires en milieu rural soudano-sahélien. Or au Cameroun, les opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus sont presque inexistantes en zones rurales. « La récolte et la transformation des produits dits forestiers non-ligneux deviennent alors une réelle opportunité pour les populations et notamment les femmes » (A. D. Aboubakar et al, 2009, p.3). Parmi ces produits forestiers non-ligneux, l'un des plus importants est le karité, « une plante qui, en général, pousse naturellement et exclusivement dans la zone soudano sahélienne, et qui constitue une source de revenu alternative pour les paysans et contribue à l'amélioration de leurs conditions de vie » (D, Diancoumba et al, 2009, p.8).

Depuis son introduction au Cameroun au cours du XIX^e siècle, plus précisément en 1862 par les colons français, dans le but d'être utilisé comme source de nourriture et de matière première pour la fabrication de produits cosmétiques et médicinaux, « la production du karité n'a cessé de croître pour se situer à environ 415 292 tonnes en 2014 » (INS, 2015, p.237). Cependant, l'exploitation de cette ressource est restée artisanale et peu vulgarisée et les retombées économiques demeurent très faibles en comparaison le Burkina Faso, le Mali, le Ghana où le karité représente une valeur économique avérée.

Le Cameroun est quasi absent dans les statistiques mondiales actuelles du commerce du karité et ses dérivées. L'exploitation et la commercialisation du produit restent essentiellement locales voire nationales et les données statistiques fiables sur les volumes exportés et consommés sont presque inexistantes. Ces observations succinctes soulèvent une préoccupation majeure : en quoi la production du karité constitue-t-elle un enjeu socio-économique pour les producteurs ? Pour apporter des éléments de réponse à cette préoccupation, la présente réflexion est menée dans l'arrondissement de Ngong (Figure 1), l'un des principaux bassins de production du karité au Cameroun. Le but étant d'analyser les principales contraintes pour la mise en valeur du Karité et de ses dérivés.



Source: BD SOGEFI 2018 et Enquêtes de terrain

Réalisée par: Christian ADEFAGUE M. et Absalom KOSSOUABE; Janvier 2019

Figure 1. Localisation des lieux d'enquête

1-Méthodologie

Le travail s'est effectué en trois principales phases : une phase d'exploitation des données secondaires, une autre qui portait sur la collecte des données de terrain et une phase de traitement des données collectées.

Les données secondaires étaient prioritairement constituées des documents statistiques d'archives administratives des Délégations régionales et départementales du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural du Nord, de la Bénoué, ainsi que des travaux scientifiques antérieurs effectués dans la zone d'étude. L'ensemble de la littérature (administrative et scientifique) avait pour but de renforcer la problématique et d'émettre une série d'hypothèses dont la finalité est de comprendre l'intérêt scientifique de l'étude.

La seconde phase concernait l'administration d'un questionnaire auprès de 100 individus statistiques, dont quatre-vingt (80) exploitants et vingt (20) commerçants, et la pratique d'entretiens semi directifs avec 07 autorités traditionnelles. Cette phase a nécessité en tout sept (7 jours) de missions de terrain. Lors de ces différentes missions, nous nous sommes aussi intéressés à l'identification des zones d'exploitation du karité et à la localisation géographique de ces bassins de production. Les questionnaires portaient surtout sur la caractérisation de l'exploitation du karité, les impacts socio-économiques du karité et les contraintes liées à son exploitation.

Les producteurs et les commerçants enquêtés ont été choisis de façon aléatoire, par manque de base statistique fiable sur le nombre d'exploitants de Karité dans

la région du Nord. La seule condition était de voir l'effectivité d'exploitation du karité (transformation des noix en beurre) pour les producteurs et pour le second acteur, être vendeur du beurre de karité. En plus, nous avons utilisé la méthode boule de neige qui consistait à identifier les autres exploitants/commerçants auprès de ceux dont nous avions déjà identifié. Ces enquêtes se sont alors effectuées dans sept (07) villages (Tableau I).

Tableau I. Distribution statistique des personnes interrogées par village.

Lieux	Exploitants	Commerçants	Autorités traditionnelles
DJEFATOU	10	14	01
OURO-DONKA	21	00	01
LAINDE-MASSA	09	00	01
NGONG	00	06	01
LAKARE-NGONG	16	00	01
WINDE-NGONG	10	00	01
BOUMEDJE	14	00	01
TOTAL	80	20	07

Source : enquêtes de terrain

La troisième phase concerne le traitement et l'analyse des données collectées. Ceci s'est fait à l'aide des outils informatiques. Dans un premier temps, nous avons procédé à un dépouillement manuel des fiches d'enquête et ensuite à la codification numérique des données collectées. La deuxième étape du traitement a concerné la saisie des données selon la configuration du logiciel Excel qui donne la matrice de toutes les variables permettant ainsi de produire des tableaux et graphiques. La réalisation de la carte de localisation des zones d'étude a été faite sur QGIS (7.0.5). Les données qualitatives collectées lors des entretiens semi-directifs ont été exploitées et utilisées comme complément d'informations pour l'enquête.

2. Résultats

2.1 L'exploitation du karité : une activité impliquant une diversité d'acteurs

L'exploitation de karité au Cameroun et dans l'arrondissement de Ngong regroupe peu d'acteurs. Il s'agit uniquement des acteurs directs car ne bénéficiant d'aucun appui ni services de certaines structures. Ces acteurs directs sont constitués des producteurs (cueilleurs, ramasseurs et transformateurs). Il s'agira dans cette partie de les identifier et les caractériser.

2.1.1 Des tâches succinctes mais complémentaires

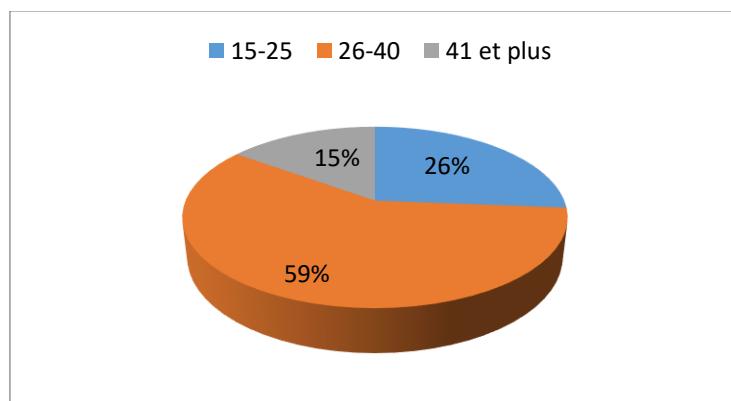
Le groupe des producteurs comprend des cueilleurs, des ramasseurs et des transformateurs. Ils sont au tout début de la chaîne d'exploitation du karité. Les cueilleurs sont les acteurs qui cueillent les fruits, les feuilles et les écorces sur l'arbre. La fonction de ramassage des fruits concerne presque exclusivement les femmes. Elles pratiquent le ramassage des fruits du karité de juin à septembre comme activité complémentaire lorsque les activités agricoles leurs permettent. Quant aux transformateurs ce sont ceux qui transforment les noix en beurre très utile pour l'alimentation, pour la pharmacopée et même dans les industries cosmétiques. Le ramassage et la cueillette sont des activités moins contraignantes parce qu'elles ne demandent pas de fonds ni une qualification quelconque. Néanmoins, ces trois rôles restent complémentaires et il n'est pas étonnant de voir certains producteurs de karité effectuer les trois tâches. D'ailleurs, dans notre échantillon de personnes enquêtées, 80% ramassent et extraient le beurre de karité elles-mêmes. Pendant la période d'abondance des fruits, c'est tout le monde qui participe aux activités du ramassage et de la transformation des noix. Ce n'est qu'en période de rareté des noix que certaines personnes s'occupent de la collecte ou du ramassage pour les vendre à celles qui ne parviennent pas à parcourir des longues distances. Il est donc difficile de faire une distinction entre ramasseurs, cueilleurs et transformateurs. C'est pour cette raison que nous les qualifions tous des producteurs car ils constituent le premier maillon de l'exploitation du karité.

2.1.2 Caractéristiques sociodémographiques des exploitants de karité

Caractériser les acteurs de la production du karité permet de juger du niveau d'implication de chaque composante démographique d'un milieu. Pour se faire, il est important de s'intéresser aux caractéristiques socio-démographiques telles que la tranche d'âge, le sexe et le niveau d'instruction de ces acteurs.

La production du karité est dominée par les femmes (97%) contre à peine 3% d'hommes. On les retrouve à tous les niveaux de la chaîne de production (du ramassage des fruits, à la transformation des noix en beurre). Cette situation est normale en ce sens « qu'en Afrique et au Nord Cameroun en particulier l'activité d'extraction des huiles est généralement réservée aux femmes » (A. D. Aboubakar et al, 2009, p.5).

L'âge joue aussi un rôle important dans la production du karité. Selon les enquêtes de terrain, il y a la faible participation des personnes dont l'âge est supérieur ou égale à 41 ans. Les personnes dont la tranche d'âge est comprise entre 15 et 25 représentent 26% des producteurs enquêtés. En ce qui concerne les personnes dont l'âge varie entre 26 et 40 ans, elles représentent plus de la moitié dans cette activité avec un taux de 59% (Figure 2).



Source : enquête de terrain

Figure 2. Répartition des producteurs selon l'âge

Cette figure montre la répartition des acteurs producteurs de karité par tranche d'âge. Force est de constater que les jeunes (femmes dont l'âge varie entre 26-40) s'y intéressent plus pour plusieurs raisons, notamment la technologie utilisée pour la transformation des noix est rudimentaire et nécessite beaucoup de force physique par conséquent, elle est très difficile pour des personnes âgées.

Le niveau d'instruction de ces acteurs est très faible, 94% des exploitants enquêtés ne sont jamais allé à l'école. Les personnes ayant atteint le niveau primaire et secondaire représentent respectivement 5%, et 1%. Ce faible niveau d'instruction interpelle quant aux techniques mobilisées pour l'exploitation du karité dans cette région.

2.2 Les enjeux de l'exploitation de karité dans l'arrondissement de Ngong
Il s'agit d'analyser les changements apportés par l'exploitation de karité sur le plan spatial, socio-économique et environnemental malgré sa faible optimisation au regard des ressources disponibles.

2.2.1 Un système agricole qui favorise la conservation des parcs à karité

Sur le plan spatial, la transformation s'observe sur le paysage par la pratique de l'agroforesterie traditionnelle. L'agroforesterie est un terme générique servant à désigner les systèmes d'utilisation des terres et les pratiques dans lesquelles les plantes ligneuses vivaces sont délibérément intégrées aux cultures agricoles et / ou à l'élevage pour une variété de bénéfices et de services. « L'intégration peut être faite soit selon une association spatiale (par exemple, les cultures agricoles avec les arbres) soit selon une séquence temporelle par exemple, les jachères améliorées, les rotations » (ACF², 2017, p.1).

Dans l'arrondissement de Ngong, les agriculteurs ont depuis longtemps défriché la savane arborée de manière sélective, en conservant les arbres utiles, tout en

² Action Contre la Faim.

introduisant de nouvelles espèces. En fonction de la composition du peuplement arboré d'origine, des conditions écologiques, des savoirs et des besoins des populations et de leur environnement socio-économique, différents types de parcs arborés se sont ainsi construits, dont les plus connus sont les parcs à karité (*Vitellaria paradoxa*) et les parcs à Anacardes (*Anacardium*). En effet, le karité est une espèce végétale qui se développe par régénération naturelle. Ces arbres ne sont pas plantés par les agriculteurs pour la simple raison que leur période de maturité est trop longue (15 à 20 ans). Toutefois, les exploitants de karité ont développé des systèmes qui assurent l'utilisation durable des ressources précieuses du karité grâce à un système agricole qui permet d'associer ces arbres aux autres cultures (Planche photographique 1).



X : 9.09331 Y : 13.47597 Z : 292



X : 9.10222 Y : 13.46669 Z : 283 Photo : Kossouabé Absalom

Planche photographiques 1. Exemples de parcs agro-forestiers traditionnels à karité à Laindé-Massa

Cette planche présente les parcs à karité dans un champ d'arachide. Ces photos présentent à l'arrière-plan les arbres à perte de vue. À l'avant plan de chacune de ces photos, se trouvent les champs d'arachide. Nous avons ici une végétation prédominée par le karité. L'absence de certaines espèces se justifie par le fait qu'elles ont étaient coupées lors du défrichage du champ. Au moment du défrichage des terrains pour la production agricole, ces agriculteurs coupent la plupart des arbres au détriment des espèces de valeur comme le *Vitellaria paradoxa* et les entretiennent dans les champs cultivés. Ce système de culture participe à la transformation du paysage naturel surtout dans les villages où le peuplement du karité est plus dense. Ainsi, on se rend compte que dans les parcelles réservées aux cultures, l'espèce de karité prédomine sur d'autres espèces de la végétation. Dans les champs, la densité du karité varie de 15 à 20 pieds à l'hectare³. Généralement dans un hectare, si l'agriculteur conserve trente (30) pieds d'arbres, on dénombre au moins 15 pieds de karité sur les trente.

2.2.2 Des enjeux socio-économiques et environnementaux non négligeables

Le karité est pour bon nombre de pays africains où il pousse ce que l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) qualifie d'arbre « miracle » en raison de l'utilisation de toutes ses parties pour divers usages sociaux et économiques par les populations (L. Ziba et al, 2002, p.80).

Le karité a contribué à façonner certaines habitudes alimentaires. Ainsi, la pulpe des fruits, très nourrissante, est consommée. De Mai à Septembre, les fruits constituent un mets pour les enfants mais aussi pour les personnes âgées. La composition nutritionnelle de la pulpe montre qu'elle est indispensable à l'Homme. Ses principaux constituants sont : « 5,23% de protéines, 6,32% de fibres, 3,59% de cendres, 14,08% de sucres totaux, 79,48% en eau et contient des minéraux tels que : Calcium 84%, Phosphore 58%, Potassium 1,6% et Magnésium 66% » (R. H. Ahouansou et al, 2012, p.38). En plus de sa pulpe, le beurre de karité extrait des amandes, est consommé depuis longtemps par les populations. Il est la principale source de matières grasses alimentaires dans ce milieu rural. Il est également utilisé dans la cuisson des aliments.

En plus de son usage alimentaire, les différentes parties de l'arbre et le beurre de karité qui est extrait de la pulpe sont utiles dans la pharmacopée traditionnelle. Les feuilles, les racines, les écorces et les plantes parasites du karité sont utilisées pour soigner différentes maladies. En effet, la poudre des feuilles de karité sert à fabriquer une pâte qui, mélangée avec du beurre de karité, soigne la toux et les difficultés d'alimentation de l'enfant. La racine, utilisée en bain ou par l'administration de la décoction pour soigner le rhumatisme, le mal de ventre, la

³ Unité de mesure agraire ou de superficie valant dix mille mètres carrés.

diarrhée, la bilharziose. L'écorce du tronc et le latex permettent de traiter les vers intestinaux, le saignement des gencives, la morsure des insectes venimeux ou des scorpions, entre autres.

Le beurre de karité est utilisé pour les soins de la peau et des cheveux, et aussi en médecine traditionnelle. Sous forme de pommade, le beurre de karité est utilisé pour traiter des douleurs articulaires, des plaies, des vergetures, des entorses et surtout protège la peau contre le froid. Le bois mort ou vert est utilisé pour la construction, le bois de chauffe ou pour faire du charbon. Le petit commerce que l'extraction du charbon génère, constitue une source de revenus d'appoint pour les populations. Cette activité est la seule réservée aux hommes car nécessitant beaucoup d'efforts physiques. Les coques des noix et les tourteaux sont aussi utilisés comme combustible ainsi que pour le crépissage des maisons (une fois mélangé à l'argile).

Les implications économiques de l'exploitation du karité apparaissent à deux niveaux d'activités à savoir la transformation du fruit en beurre et la distribution du beurre dans les centres urbains. A Ngong, l'exploitation du karité est une activité qui a du mal à générer des retombées économiques importantes pour les producteurs. Et lorsque retombés il y en a, elles ne sont pas toujours proportionnelles à l'effort consentis. Les revenus issus de la vente du beurre ne permettent pas aux producteurs de s'épanouir. Ces revenus permettent juste d'assurer la survie de la famille : achat de vivres pour la famille notamment, pendant la période de soudure, soins, habillement, scolarisation des enfants, etc. Généralement, pour un producteur qui transforme en moyenne 54 sacs de 20kg de noix du karité en six mois (période d'intense activité), il obtient en moyenne 216 litres de beurre de karité. En considérant que le prix de vente moyen d'un litre de beurre au producteur est de 1000FCFA, on obtient un revenu brut de 216 000FCFA. En prenant en compte la charge de production qui est le coût des noix, on obtient un bénéfice d'environ 135.000FCFA durant les six mois.

Tableau II. Cas d'un compte d'exploitation d'une productrice en six mois.

Charge	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)
Amandes	54 sacs 20 Kg de noix	1500	81 000
Main d'œuvre	/	/	/
Total charge	-	-	81 000
Produit (beurre)	216 litres	1000	216 000
Profit	-	-	135 000

Source : Enquête de terrain

Pour un commerçant détaillant qui vend en moyenne 840 litres de beurre pendant la période d'abondance du beurre et en considérant que le prix de vente

moyen d'un litre de beurre sur le marché est 1500F, il obtient environ 372 000F de bénéfice.

Tableau III. Cas d'une marge bénéficiaire d'un détaillant en six mois

Charge	Quantité	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
Achat du beurre	840 litres	1000	840 000
Divers (transport)	/	48 000	48 000
Total charge	/	/	888 000
Prix de vente	840 litres	1500	1 260 000
Profit	/	/	372 000

Source : Enquête de terrain

Pour le grossiste qui collecte en moyenne 1000 litres du beurre en six mois (période d'abondance) et en considérant que le prix de vente moyen d'un litre de beurre au producteur est de 1000FCFA, on obtient un revenu brut de 1 000 000 FCFA de commercialisation. En prenant en compte la charge de production qui est le coût de transport, on obtient un bénéfice d'environ 700 000FCFA durant les six mois.

Tableau III. Cas d'une marge bénéficiaire d'un grossiste en six mois.

Charge	Quantité	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
Achat du beurre	1000 litres	1000	1 000 000
Divers (transport)	/	300 000	300 000
Total charge	/	/	1 300 000
Prix de vente	1000 litres	2000	2 000 000
Profit	/	/	700 000

Source : Enquête de terrain

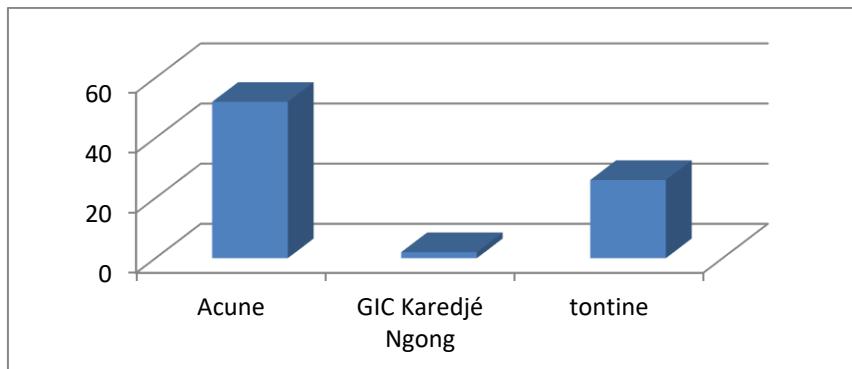
En fin de compte, même s'il faut reconnaître que des charges supplémentaires sont imputées au grossiste (notamment le transport et les intermédiaires), c'est lui qui se taille le gros du bénéfice lié à cette activité. Toutefois, il faut noter que cette marge bénéficiaire n'est pas standard, elle varie en fonction de la demande dans les centres urbains.

2.3 Contraintes autour de l'exploitation et de la commercialisation du karité

2.3.1 Manque d'organisation des acteurs

En ce qui concerne la transformation des noix de karité en beurre, ce sont des actions collectives qui permettent souvent aux acteurs d'en tirer profit. Cependant, dans l'arrondissement de Ngong, il n'existe presque pas de collaboration entre les différents acteurs. Ces derniers travaillent individuellement et gèrent seuls les problèmes qu'ils rencontrent (les prix de produits). Les données ont montré qu'à Ngong 65% des productrices ne font partie d'aucune organisation. Parmi elles, 32% se sont organisées en petits

groupes de tontines et 3% appartenaient au GIC *Karedjé* qui malheureusement s'est dispersé (Figure 3).



Source : Enquête de terrain, 2018 et 2022

Figure 3. Répartition des productrices selon leur organisation

2.3.2 L'absence d'une politique d'appui institutionnel

Il s'agit notamment des problèmes liés aux actions des pouvoirs publics dans le développement du secteur rural. Les entrevues auprès des producteurs révèlent qu'il n'y a aucune volonté politique exprimée en faveur de la promotion du karité, pourtant des structures en charge du développement rurale et même les entreprises agro-industrielles existent. Au Cameroun, l'État n'intervient pas dans l'activité d'exploitation de karité. La Société de développement du coton notamment la SODECOTON qui intervient dans des zones à forte potentialité de karité, ne l'intègre pas dans ses activités. Pourtant, « en Afrique de l'Ouest, la plupart des industries qui exercent dans le coton, intègrent généralement le karité dans leurs activités » (C. Kapseu et al, 2002, p.89).

2.3.3 Les difficultés technologiques de la transformation des produits

Le manque de matériels de transformation des amandes en beurre demeure la principale contrainte technique que connaît l'exploitation de karité à Ngong. En effet, les instruments utilisés sont très rudimentaires et constitués : des pierres, des meules, des mortiers et des pilons pour la transformation des noix en beurre de karité. Même la méthode d'extraction du beurre de karité demeure traditionnelle et nécessite beaucoup en temps, en effort physique et d'énergie aux femmes. Par conséquent, la production du beurre demeure très faible.



X : 9.05822 Y : 13.51695 Z : 331

Photo : Kossouabé Absalom

Photo 1. Exemple d'outil utilisé pour la transformation des noix en beurre

Cette photo illustre une méthode employée pour extraire le beurre de Karité. L'opération consiste à pilonner de manière manuelle au mortier afin de laminer les amandes. Cette méthode est très rudimentaire et laborieuse. Ceci rend le travail non seulement très pénible mais aussi très long. Cela ne permet pas non plus aux femmes de produire ni de grandes quantités de beurre ni un beurre de très bonne qualité.

Les enquêtes effectuées auprès des productrices ont révélé que la plupart des femmes de Ngong utilisent la méthode traditionnelle d'extraction du beurre (94% des enquêtés) contre 6% qui utilisent parfois la méthode semi moderne. Les méthodes traditionnelles par voie sèche utilisées par la plupart des transformatrices de Ngong ne permettent pas de contrôler la température des opérations thermiques. « Or les opérations thermiques non contrôlées sont susceptibles de conduire à des modifications biochimiques de nature lipolytique et/ou oxydative pouvant donc conduire à l'augmentation des indices de peroxyde et d'acidité du beurre, nocif pour la consommation humaine » (C. Ahouannou et al, 2013, p.2152). Notons aussi l'insuffisance des matériels adéquats pour la conservation des amandes. En fait, la récolte des fruits de karité se fait le plus souvent pendant la saison pluvieuse où les femmes sont occupées par des travaux champêtres, négligeant par la même mesure le séchage

des amandes. « Or il s'agit d'une étape importante qui conditionne la qualité du beurre de karité » (H. M. Womeni et al, 2006, p.175). Toutes ces contraintes influent d'une certaine manière sur le développement de la filière Karité.

3. Discussion

L'étude a été conduite dans le but d'analyser les enjeux et contraintes socio-économiques de l'exploitation du karité à Ngong. En effet, les résultats de cette étude confirment les résultats obtenus au Nord de la République Centrafricaine par Mbétid-Bessane (2005, p.141). Son étude porte sur le fonctionnement du marché des huiles de karité et l'évaluation de la rentabilité financière des activités des différents acteurs. Cet auteur montre que le karité est un arbre à buts multiples dont le principal produit est l'huile de karité. Les femmes sont les principales actrices de ce marché : elles ramassent les fruits de karité, les transforment en huile, assurent la distribution de plus de 80% de la production et restent les grandes consommatrices. Malheureusement sa commercialisation n'est pas organisée, ce qui augmente son prix et limite donc sa consommation dans les centres urbains. Toutefois, les activités de ramassage, de transformation et de commercialisation d'huile de karité sont rentables pour leurs acteurs.

Nous convenons aussi avec l'Agence américaine pour le développement international - USAID⁴(2006, p.10) qu'en Guinée, le karité présente des valeurs socio-économiques et écologiques hautement significatives. USAID à travers le projet « Activités de Renforcement de la Commercialisation Agricole » (ARCA) estime que 95% des ménages urbains utilisent du beurre, tandis que dans les campagnes 99% des familles l'utilisent en permanence. Outre l'importance alimentaire, il est utilisé dans tout le pays dans la médecine traditionnelle contre la fatigue, le rhume, le rhumatisme et les entorses. Il est aussi utilisé sur la peau surtout par les femmes pour la rendre non seulement lisse mais pour éviter son blanchiment. Elle parvient à la conclusion selon laquelle l'importance du karité se manifeste par ses multiples usages au niveau local et par la place que ses produits et sous-produits occupent comme matières de base ou ingrédients dans diverses industries (alimentaires, cosmétiques et pharmacologiques) à l'échelle internationale.

Conclusion

L'étude proposait d'analyser les transformations socio-économiques de l'exploitation du karité à Ngong et la mise en exergue de ses difficultés. Les résultats obtenus montrent que cette activité implique plusieurs acteurs dont les producteurs et commerçants constitués en majorité des femmes. L'activité

⁴ L'Agence américaine pour le développement international, dans le cadre de ses efforts d'aide au développement économique de la Guinée, a initié le projet d'Appuis au Renforcement de la Commercialisation Agricole (produits agricoles et de cueillette sont concernés).

d'exploitation du karité est devenue un véritable levier de développement socio-économique pour cette population rurale et chaque maillon de la chaîne y trouve son compte. Cependant, elle reste mal connue et non prise en compte par l'État camerounais ce qui fait d'elle une activité du secteur informel. Ces acteurs font ainsi face à plusieurs difficultés qui d'une manière ou d'une autre influencent la quantité et la qualité de produit ; notamment ceux des producteurs. Il s'agit principalement des difficultés d'ordre institutionnel et les difficultés technologiques de la transformation des produits. Cette activité qui jusque-là reste informelle pourrait être prise en considération par l'État camerounais. Ainsi, dans le souci de faire de cette activité une véritable filière dans cette zone soudano-sahélienne camerounaise et de booster l'économie du Cameroun en général, nous nous sommes résolument formulés quelques perspectives. La mise en œuvre d'un projet d'appui pour le karité au Cameroun par l'État (à travers la SODECOTON), l'introduction et la vulgarisation des technologies appropriées, la prise en compte et l'organisation par l'État pourrait permettre d'améliorer ce secteur d'activité.

Références bibliographiques

- ABOUBAKAR Almeck Dandjouma, ADJIA Henriette, KAMENI et TCHIEGANG Clergé, 2009, « Procédés traditionnels de production et circuit de commercialisation du beurre de karité au Nord Cameroun », *Tropicultura, vol 1 n° 27 pp.3-7.*
- ACTION CONTRE LA FAIM, 2017, *Agroforesterie, L'arbre qui ne cache pas la forêt*, p4.
- AHOUANNOU Clément, TCHOBO P. Fidèle, TOUKOUROU A. Chakirou, KOUGBADI Fernando et SOUMANOU M. Mohamed, 2013, « Influence des opérations thermiques impliquées dans les procédés traditionnels d'extraction du beurre de karité au Bénin », *Int. J. Biol. Chem. Sci. 7(5)*, pp2151-2164.
- AHOUANSOU Roger Houéchénè, HOUSSOU Pascal, DAN Celine B. S, AGBOBATINKPO Pélagie et ADEKAMBI Souleimane, 2012, « Savoir-faire endogènes pour la valorisation du fruit de karité au Bénin en Afrique de l'Ouest », *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB) N°71*, pp.38-45.
- DIANCOUMBA Doulaye, FERRE Thierry, GAUTIER Denis, VIALLES Léa et DABAT Marie-Helene, 2009, *Appui à la définition de stratégies de développement des filières agro-sylvo pastorales et halieutiques sélectionnées dans les régions d'intervention du PADABII: "Goulots d'étranglement et actions pilotes"*, Rapport Filière Karité, région Est, Burkina Faso, [Rapport de recherche] CIRAD, 55p.
- ESSIEN Efua Mva, NDAME Joseph Pierre et ATANGANA Bamela Hyacinthe, 2022, « La culture de l'anacardier dans le septentrion camerounais : vers une transition écologique et économique en faveur de la diversification des sources de revenus du producteur local », *DE L'ACAREF, Tome 2 : Sociologie, Anthropologie, Géographie*, Vol. 4 (10).

KAPSEU César et NGONGANG, 2002, « Point sur le traitement, la conservation et la transformation des amandes du karité en Afrique ». Actes de l'atelier organisé par FAO au Centre de Suivi Ecologique Dakar, Sénégal du 04 au 06 mars 2002, pp.84-92.

KOSSOUABE Absalom, 2018, *Exploitation du karité et implication socio-économique dans l'arrondissement de Ngong (région du nord-Cameroun)*. Mémoire de Master en Géographie, Université de Ngaoundéré (Cameroun), 148p.

FOFIRI NZOSSIE Eric Joel ,2012, *Les déterminants de l'offre alimentaire vivrière dans les villes du Nord-Cameroun*. Thèse de Doctorat en géographie, Université de Ngaoundéré (Cameroun), 410p.

INS, 2015, *Annuaire Statistique du Cameroun. Chapitre 14 : Agriculture*, Edition 2015, pp. 232-255.

MARIAMA Idrissou Yaya, 2000, *L'économie de karité dans la sous-préfecture de Kouandé*. Mémoire de Maîtrise en Géographie, Université nationale du Bénin, Campus Abomey-Calavi, 147p.

MBETID-BESSANE, 2005, « La caractérisation du marché des huiles de karité en Centrafrique », In : *Tropicultura* vol. 23, 3, pp. 141-145.

USAID, 2006, *Étude sur la collecte et la transformation du karité en Guinée*, Chemonics International Inc. 54 p.

WOMENI, H. M., NDJOUENKEU, R., TCHATCHEUNG, J. B. et KAPSEU César, 2006, « Effet de la cuisson et du séchage des noix de karité (*Butyrospermum parkii* (G. Don) Kotschy) sur la qualité du beurre », In : *Tropicultura*, 24, 3, pp 175-182.

ZIBA Ladi et YAMEOGO Félicité, 2002, « Les bienfaits du karité pour les populations des zones rurales, les communautés et les pays ». Actes de l'atelier organisé par FAO au Centre de Suivi Ecologique Dakar, Sénégal du 04 au 06 mars 2002, pp.80-83.